

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 68 (1988)
Heft: 3

Artikel: L'industrie suisse des câbles
Autor: Fridschi, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

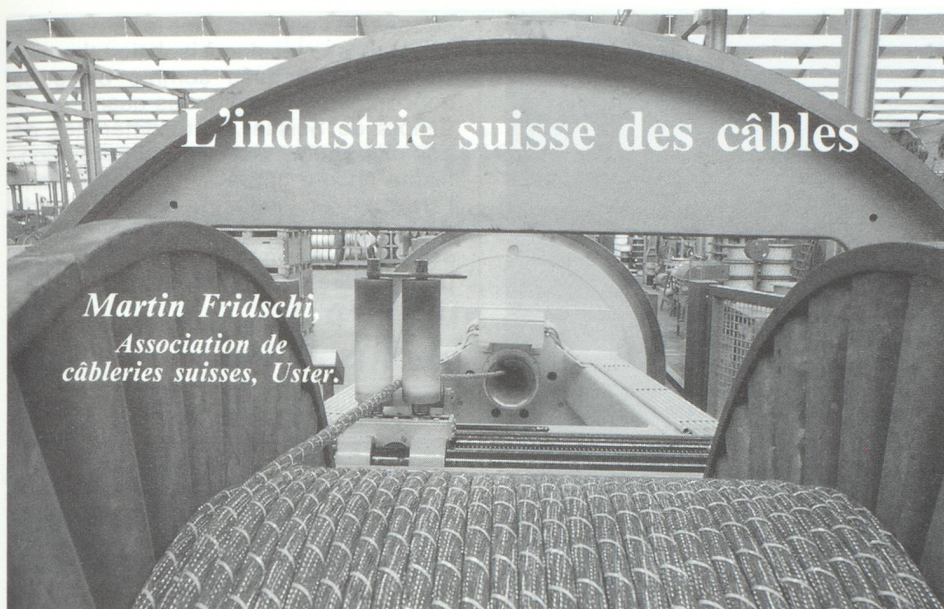
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'industrie suisse des câbles

Martin Fridschi,
Association de
câbleries suisses, Uster.

On dénombre en Suisse les 9 câbleries suivantes :

Dätwyler AG	Altdorf
Fabrique Suisse d'Isolants ISOLA S.A.	Breitenbach
Kabelwerke Brugg AG	Brugg
Kupferdraht-Isolierwerk AG	Wildegg
Huber + Suhner AG	Pfäffikon/Herisau
Câbles Cortaillod S.A.	Cortaillod
Câbleries & Tréfileries de Cossonay S.A.	Cossonay
Studer Tréfilerie & Câblerie AG	Däniken
Voltaplast AG	Obergösgen

La plus ancienne entreprise fut fondée en 1864 à Herisau sous le nom de Suhner A.G. : elle fusionna en 1969 avec R. & E. Huber à Pfäffikon sous la raison sociale actuelle Huber + Suhner A.G.

Ces entreprises occupent près de 8 000 personnes dont environ 3 000 sont employées dans la fabrication de câbles et de fils. Leur chiffre d'affaires dans ce domaine d'activité est de l'ordre de grandeur de 700 millions de francs suisses.

L'Association de Câbleries Suisses (Vereinigung Schweizerischer Kabel-Fabriken-VKF)

A l'exception des outsiders Studer AG et Voltaplast AG qui réalisent ensemble un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de francs, toutes les autres câbleries précitées sont membres de l'association.

L'essentiel de la coopération entre membres qui sont, pour une bonne part, financièrement indépendants les uns des autres, inclut notamment :

- la promotion de la rationalisation et de la compétitivité des entreprises à l'échelon de la branche,
- la coordination des capacités de production, des investissements et des programmes de fabrication.

Des idées analogues eurent d'ailleurs déjà cours aux tout débuts de l'électrotechnique et au delà des frontières : par exemple, Les Câbles de Lyon, le plus grand producteur de câbles mondial, a trouvé son origine au début du siècle dans une filiale française de l'actuelle société Câbles Cortaillod S.A. L'apport à la technique de fabrication de câbles de cette société a été universellement reconnu.

Les trois fabriques de Brugg, Cortaillod et Cossonay, qui historiquement étaient les seules à fabriquer des câbles avec isolation papier-plomb, et qui fabriquent actuellement toute la gamme des câbles, forment au sein du V.K.F. un groupe «bcc» plus étroitement lié par une coordination étroite en matière de recherche, de développement des produits et d'unification des accessoires de câbles. Les sociétés de ce groupe disposent d'un organisme d'exportation commun, Cablex S.A. à Morges, et publient ensemble une revue d'informations techniques.

La production

L'industrie suisse des câbles produit, à quelques rares exceptions près, tous les conducteurs électriques de courant faible et de haute, moyenne et basse tensions. Les utilisateurs attendent d'un câble électrique une durée de vie moyenne de 30 ans au minimum. En fait, 40 à 50 ans seraient plus près de la réalité.

Dans le cadre du V.K.F., les membres de l'association procèdent à un échange de vues intensif portant sur les expériences dans les domaines de la recherche, de la fabrication et des méthodes de contrôle. Ils s'entraident également dans la fourniture de produits peu courants. Il n'y a que peu d'industries qui, comme celle des câbles, offrent autant d'ouvertures vers une information libérale même au delà des frontières. Les visites d'entreprises sont monnaie courante et n'excluent pas les concurrents. En définitive, aussi bien les câbleries elles-mêmes que leur clientèle tirent profit de cette politique d'information.

L'assortiment des fabriques est réexaminé régulièrement avec les principaux groupements d'utilisateurs en fonction de la demande et des possibilités de rationalisation. Les efforts visent une adaptation rapide et flexible aux exigences du marché bien qu'il ne soit pas toujours facile, dans un conglomérat d'entreprises avec des intérêts divergents, de maintenir le dynamisme requis. Il n'en reste pas moins que les membres bénéficient d'une grande latitude pour réaliser en commun des projets de recherches, de développements de nouveaux produits et d'investissements.

La distribution et les applications

Les clients les plus importants des câbleries sur le marché national sont, pour les câbles d'énergie, les producteurs d'électricité, l'industrie électrotechnique et les installateurs électriciens - ces derniers étant desservis principalement par des grossistes - et les P.T.T., les Chemins de Fer Fédéraux, l'armée et les entreprises spécialisées pour les câbles de télécommunication.

Les câbleries ont chacune une organisation de vente spécifique qui, selon les structures et les liaisons financières, opèrent directement ou indirectement sur le marché. Les câbleries membres du V.K.F. détiennent une participation financière auprès de grossistes spécialisés qui représentent plus de la moitié de cette branche.

Par le passé le V.K.F. a dû, en raison de son organisation et de ses réglementations dans divers domaines, faire face à certaines critiques émanant d'utilisateurs, d'outsiders et de services publics. C'est ainsi que la Commission suisse des cartels a procédé à une vaste enquête et pris sous la loupe les structures de l'industrie des câbles et de son organisme faïtier. Le rapport final qui en est résulté n'a pratiquement rien révélé de négatif ; la coordination des programmes de fabrication et des investis-

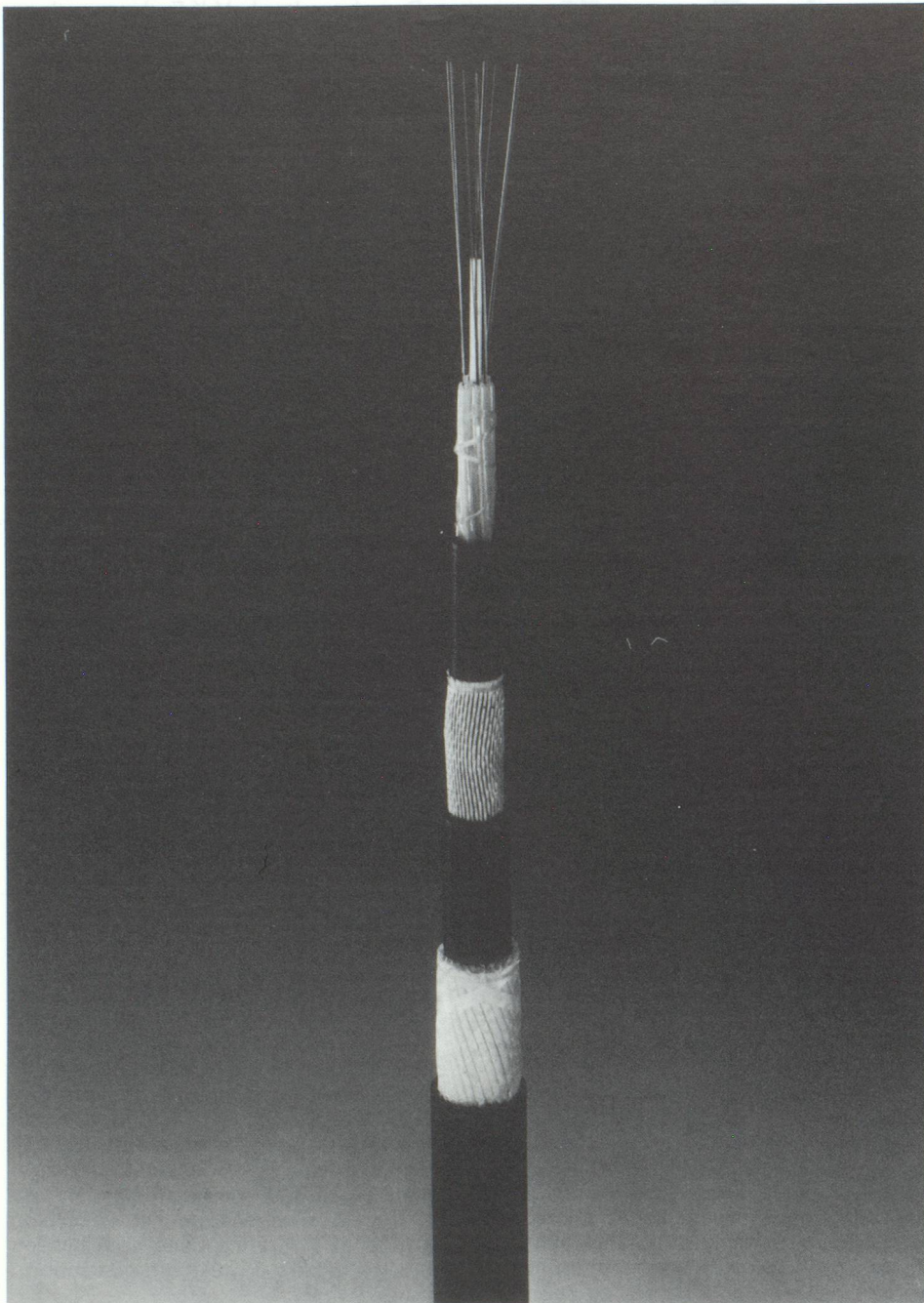


Photo : Câble à fibres optiques avec armure et protection anti-rongeurs non métallique. (Câbles Cortaillod S.A.)

sements a permis au contraire de limiter le renchérissement dû à la hausse des coûts de production et de maintenir un niveau de prix concurrentiel par rapport à l'étranger compte tenu de la valeur ajoutée pour les produits de haute manufacture.

Cette remarque est confirmée par une balance positive des importations et des exportations. Alors que la valeur moyenne au kg des produits importés se monte à 6,90 F, cette valeur se chiffre à 16,80 F pour l'exportation. Cette dernière représente pour quelques membres 20 à 25 % de leur production.

Les produits exportés comprennent en premier lieu les conducteurs de grande qualité requis par les clients, en particulier les produits aptes à satisfaire de hautes exigences de fonctionnement et de sécurité dans des conditions extrêmes. L'industrie suisse des câbles jouit, grâce à son niveau technologique élevé, d'une excellente réputation sur le plan international.

Les prix suisses des câbles peuvent, d'une manière générale, soutenir la comparaison avec ceux des concurrents étrangers. La différence de prix la plus marquée, en défaveur des producteurs

suisses, est apparue dans le secteur des câbles basse tension à isolation thermoplastique, fabriqués comme biens de consommation en grandes quantités en dehors de Suisse. Cette différence de prix est le tribut à un certain perfectionnisme encore apprécié en Suisse dans l'artisanat et l'industrie en matière de qualité des produits et de niveau des services. Des mesures sont en cours pour réduire cette différence.

La formation professionnelle

L'industrie suisse des câbles a créé sa propre organisation de formation professionnelle reconnue par les organes compétents des Cantons et de la Confédération. Une commission du V.K.F. a mis sur pied un plan d'enseignement pour « opérateur sur machines de câbleries ». L'apprentissage, d'une durée de trois ans, offre aux jeunes un champ d'activité intéressant avec des chances réelles de se hisser à des positions de cadre. Les connaissances acquises permettent aussi d'exercer de nouvelles activités, soit dans la métallurgie, soit dans les industries des matières plastiques, du caoutchouc, du papier ou des textiles.

Et l'avenir ?

Comme tout marché dans une économie libérale, celui des câbles est soumis, surtout dans le secteur des articles de consommation courante, à une forte pression de la part de l'importation. Le marché 1992 de la Communauté européenne renforcera sans doute cette tendance. L'industrie suisse des câbles est prête à accepter ce défi, voire à tirer avantage de la nouvelle situation. Le contrat de coopération conclu en 1987 entre câbleries suisses membres du V.K.F. est de nature à fortifier, pour le futur, les bases d'un soutien et d'une extension des parts de marché.

Un élément positif réside dans le fait que les exportations suisses de câbles sont croissantes. Les câbleries s'efforcent, sans pour autant ignorer le secteur de la construction, de consolider leur rôle de fournisseurs auprès de la clientèle suisse et étrangère de l'électrotechnique et de l'industrie des machines.

Ce bref bilan montre que l'industrie suisse des câbles, forte de son passé, ne néglige aucun effort afin de rester, en Suisse comme à l'étranger, à l'avant-garde du progrès technique et de l'évolution économique.